

Éditorial

Le Comité de rédaction

Volume 8, numéro 1-2, 1975

Délinquance juvénile au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017035ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017035ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Le Comité de rédaction (1975). Éditorial. *Criminologie*, 8(1-2), 3–7.
<https://doi.org/10.7202/017035ar>

ÉDITORIAL

La présentation du huitième volume de cette publication requiert la proclamation d'un acte de décès et d'un acte de naissance. Acte de décès de *Acta criminologica*, acte de naissance de *Criminologie* où l'accent sera mis davantage sur les travaux effectués au Québec. La filiation est évidente mais la formule nouvelle est manifeste. Pourquoi ce changement ? Il y a 9 ans, lorsqu'on décida de lancer une publication périodique, nous cherchions essentiellement à communiquer à la communauté scientifique internationale les résultats des recherches, ceux de la communauté montréalaise comme ceux provenant d'autres pays, en ne retenant que le critère strict de la valeur scientifique du travail, son apport en tant que connaissance nouvelle au corpus de la théorie criminologique.

Il s'agissait, en somme, d'un mémoire substantiel, d'une monographie qui, en fait, fut un petit livre à côté de deux ou trois contributions plus courtes. Nous suivions en cela la formule éprouvée de l'*Année sociologique* et de l'*Année psychologique*.

Depuis 1967, le monde a changé et, avec lui, la criminologie, et en particulier, la criminologie au Québec. Les œuvres mûrissaient, les chercheurs se multipliaient. De plus en plus, les résultats des investigations se publiaient sous forme de livres. Une production de qualité apparaissait dans notre propre milieu, qui reflétait les intérêts multiples d'hommes de science vivement préoccupés non seulement de connaître, mais aussi d'agir sur leur propre milieu social. Cette vocation de science appliquée s'est toujours reflétée dans les prises de position comme dans les travaux des criminologues québécois : c'est en examinant soigneu-

sement la réalité sociologique, psychologique ou juridique que les observations ou les suggestions sont présentées quant au changement éventuel qu'il s'agit d'effectuer.

Nous avons donc décidé et encouragé pour cela la direction des Presses de l'Université de donner, à notre publication périodique, une allure qui reflète prioritairement, mais non exclusivement, les travaux et les préoccupations propres à la communauté intellectuelle québécoise, et de présenter les résultats de nos recherches et de nos réflexions sous une forme plus accessible que par le passé, au public professionnel et cultivé.

En quoi consistent ces changements ? Les articles vont être plus nombreux et plus courts. On ne publiera plus de monographies longues, car elles paraissent, par ailleurs, sous forme de livres. On diversifie également la matière présentée : non seulement des recherches, mais également des réflexions à propos d'ouvrages publiés, de législations proposées, d'expériences vécues, vont trouver leur place dans nos pages. Une chronique relatant la vie des groupes œuvrant dans le domaine de la prévention du crime constituera, espérons-le, un lien plus intime avec les travailleurs criminologiques de notre milieu et la communauté internationale.

Enfin, à partir de 1976 la revue sera publiée deux fois l'an afin de garder un contact plus étroit avec son public, et aura le même nombre de pages au total, soit une centaine par numéro. Chaque cahier sera consacré à un thème, et le premier de la nouvelle série porte sur la délinquance juvénile.

Que nous apprend-il ? On s'en souvient encore avec quel émoi éducateurs et hommes publics, parents et responsables du maintien de l'ordre ont découvert le phénomène grandissant de la jeunesse délinquante au lendemain de la seconde guerre mondiale. Depuis lors, on a appris à vivre avec ce fléau et après les explications unifactoriales et relevant du faux bon sens, les chercheurs contemporains ont terrassé le mythe de la simplicité. Tout d'abord, on a découvert l'influence décisive de la législation sur la définition même de la conduite délictueuse : la manière dont elle est interprétée et administrée peut l'amplifier, la réduire ou l'aggraver.

Les criminologues se penchent donc sur les lois. Michel Lippé et Alice Parizeau examinent deux projets actuellement à l'étude devant les Parlements et leurs critiques constituent des mises en garde sérieuses pour les législateurs et les fonctionnaires qui

doivent arrêter la forme définitive de ces lois. Le profil de la personnalité délinquante se dégage des articles de Marcel Fréchette et d'Emerson Douyon. En effet, le criminologue fait face, en fin de compte, à un individu et il ne peut se contenter d'abstractions toujours trop faciles à manipuler. Les interventions, les différentes méthodes et techniques constituent l'art de pratiquer la criminologie : Marc LeBlanc et Maurice Cusson les manient, pensons-nous, avec adresse en indiquant les multiples usages, bons ou mauvais, que l'on peut en faire. « Pouvoir pour prévoir » disait Auguste Comte ; Marc LeBlanc indique, pour ceux dont c'est la charge de s'en servir, ce qui nous attend aux tournants des décennies à venir. Nous avons toujours tendance à juger le présent à l'aune des mesures d'hier. La bonne politique est conditionnée par la capacité des preneurs de décisions à tenir compte de demain.

Témoignages et notes de lectures apporteront les reflets de la vie des praticiens et celle des livres ; chaque groupe et chaque famille d'esprit devrait y trouver quelque chose d'attrayant. Dans les prochains numéros, nous terminerons par les chroniques reflétant encore davantage notre milieu.

L'équipe rédactionnelle s'est enrichie d'un secrétaire de rédaction et surtout d'un directeur adjoint, indispensables pour renforcer les cadres.

Elle espère beaucoup que la nouvelle présentation de la revue, accentuant l'ouverture sur le milieu québécois sans se retrancher du reste du monde, témoignera d'une idéologie pluraliste, d'un caractère scientifique, en un mot, de la diversité des travailleurs intellectuels et professionnels de notre milieu.

Montréal, janvier 1975